

Maison des Lycéens Bilan 2017/2018

La Maison des Lycéens est l'équivalent du Foyer Socio-Éducatif au Collège.

Elle permet le financement des clubs dont les membres sont lycéens et du Bal du Lycée.

La Maison des lycéens a été créée officiellement en juin 2006.

Lors de la dernière Assemblée Générale, le bureau a été renouvelé, quatre lycéennes de la Section d'enseignement professionnel (SEP) se sont portées volontaires pour le constituer avec Mme Vazia, enseignante à la SEP, et Mme Jany est restée pour aider au fonctionnement en tant que trésorière.

Nous rappelons que les projets financés par cette association doivent venir des lycéens en priorité.

Les membres du bureau en 2017-2018 :

- **Présidente** : VAZIA Dorothee, enseignante
- **Vice Présidente** : DUFOSSE-EYENGA EBALE Chanel
- **Trésorière** : JANY Florence, enseignante
- **Trésorière-adjointe** : ERO Treasure
- **Secrétaire** : FERREIRA CRESPO Claudia
- **Secrétaire-adjoint** : SERRANO I DIAZ Alba

Le budget :

Au départ 3 195,56 € sur le compte courant et 1042,50€ déposés sur un Livret A.

En compte à ce jour sur le compte courant 4 714,56€ et 1050,31€ sur le Livret au 01/01/2018.

Maison des Lycéens

Budget 2017 2018

Intitulé	Dépenses	Recettes	Résultat
Adhésions		236,00 €	236,00 €
Photos de classe		273,00 €	273,00 €
Assurance Maif	103,98 €		-103,98 €
Animations ARCU	1 575,18 €	2 097,25 €	522,07 €
Aide Voyage des Latinistes	198,50 €		-198,50 €
Bal du lycée	165,73 €	731,80 €	566,07 €
Total	2 043,39 €	3 338,05 €	1 294,66 €

Le budget est à nouveau excédentaire cette année surtout grâce aux recettes réalisées pour la Section d'Enseignement Professionnel lors de la vente des viennoiseries.

Ces élèves se sont beaucoup investis pour cette activité qui devait financer leur projet de voyage.

Mais ce projet n'a pas abouti. Ils ont cependant dépensé 416,48 € sur les 938,55€ € de bénéfice réalisé lors de la vente des viennoiseries.

L'an prochain, les élèves et les enseignants de la SEP pourront bénéficier du cumul des recettes réalisées depuis 3 ans pour leur futur projet de voyage :

Année	Bénéfice
2017-2018	522,07 €
2016-2017	443,38 €
2015-2016	602,34 €
Total	1 567,79 €

Les recettes en 2017-2018 :

- Les cotisations : 1€ symbolique : 224 adhérents sur les 500 lycéens soit 45% d'adhérents, proportion nettement inférieure à l'an passé (78,77% en 2016-2017). Nous ne savons pas à quoi est due cette baisse. Le montant des cotisations est de 236€ ;
- Le Bal du Lycée (566,07€) a été géré totalement par les élèves et Mme Couillard, CPE : nous les remercions car le résultat est largement bénéficiaire et pourra permettre de financer une action pour les lycéens l'an prochain ;
- Les bénéfices des ventes de viennoiseries, 1 récréation par semaine du 18 octobre 2017 au 21 mars 2018 (938,55€) ;
- Le reversement de 10% des recettes liées aux commandes des photos de classe chez le photographe Christian Photo (273€) équivalent à l'an dernier.

Les actions financées par la Maison des Lycéens en 2017-2018 :

- L'assurance obligatoire pour toute association pour ses adhérents : 103,98€ ;
- Le Bal du lycée a eu lieu le 02 juin 2018 : la Maison des Lycéens est le support de l'organisation de ce bal. Cette action a rapporté 566,07€ ;
- Un don à l'UNICEF de 122,35€ a été financé par un pourcentage prélevé sur la vente des tickets d'entrée au bal du lycée et des dons récoltés à la Vie scolaire).
- Une participation au voyage des Latinistes en Grèce (198,50€) plus importante que l'an passé car plus de la moitié des élèves inscrits étaient lycéens.

Bal du Lycée - 02/06/2018

Dépenses			Recettes : entrées, dons à l'Unicef	
Décoration	Facture Casa	17,13 €	Espèces	688,49 €
Décoration	Facture Super U	7,57 €	Facture Casa	17,13 €
Décoration	Facture Gifi	14,30 €	Facture Super U	7,50 €
Pastèques	Facture Charter	4,38 €	Facture Gifi	14,30 €
Chèque N°9672045	Don Unicef	122,35 €	Facture Charter	4,38 €
Total		165,73 €		731,80 €
Résultat				566,07 €

Remarques pour la prochaine année scolaire

- Le bureau devrait être stable pendant 3 ans. Mme Vazia a organisé l'élection avec des élèves de 2de qui sont susceptibles de rester 3 ans dans la SEP pour plus de stabilité et d'investissement de ces élèves volontaires ;
- La vente de viennoiseries, ponctuellement, est très profitable et demande peu de temps d'investissement de la part des élèves, il faudra donc, en fonction des projets et des besoins de financement, reconduire cette action ;
- Une action devrait être menée pour les lycéens avec l'excédent réalisé pendant le bal du lycée. Un appel à projets pourra être lancé.

Le 25 juin 2018,
Florence JANY, trésorière de la Maison des Lycéens